



Conférence internationale  
Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au Nord : Les défis de la prochaine décennie  
Université du Québec en Outaouais  
24 et 25 septembre 2008

## **Organisations paysannes, finance rurale et développement des communautés en Afrique de l'Ouest et du Centre**

**Joachim Bazié P.**

**INADES**



### **Contexte du milieu rural en Afrique de l'Ouest et du Centre**

En Afrique de l'Ouest et du Centre, 75% de la population rurale vie en dessous du seuil de la pauvreté contre 25 % en milieu urbain. Pourtant, le secteur agricole est dans la plupart des pays le premier pourvoyeur d'emplois (60 à 80 % de la population vivent de l'agriculture), la principale activité contribuant au PIB (25 à 40 %) et nourrit environ 90 % de la population.

En dépit du discours officiel de plusieurs bailleurs de fonds dans la lutte contre la pauvreté, la part de l'aide publique au développement (APD) dans le revenu national brut des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est passée de 8 % entre 1980 et 1990 à 5,8 % en 2000.

Dans la même période, les apports financiers internationaux destinés au développement agricole et rural ont reculé de 40 %, et seulement 12 % de l'APD totale sont consacrés à l'agriculture. Cette marginalisation du monde rural est aggravée par le fait que plusieurs États privilégient les investissements dans le secteur urbain pour des raisons essentiellement politiques telles que la stabilité de leurs régimes.

### **Dynamique de structuration du milieu rural en Afrique de l'ouest et du Centre**

Dans ce contexte, les populations rurales cherchent désespérément à sortir de leur état de pauvreté; les paysannes et paysans s'organisent pour faire face à leurs défis majeurs. En effet, le désengagement des États du secteur de la production agricole depuis leur entrée dans les programmes d'ajustement structurels (PAS), a entraîné un courant d'organisation du monde rural lui-même pour assumer les rôles jadis dévolus aux pouvoirs publics et servir de cadre de représentation et de force d'influence. Cette dynamique de



Conférence internationale  
Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au Nord : Les défis de la prochaine décennie  
Université du Québec en Outaouais  
24 et 25 septembre 2008

structuration du monde rural est enclenchée en Afrique de l'Ouest, du Centre et dans la région des grands lacs par l'émergence d'organisations faitières à caractère économique et communautaire. Ce processus évolue à la fois au niveau national et sous-régional.

Au niveau national, la dynamique de structuration va des organisations de base (groupes d'intérêt économique et associations de développement communautaire) aux unions et fédérations/confédérations d'organisations de producteurs.

C'est le cas du cadre de concertation des OP au Mali, de la Confédération nationale paysanne du Faso (CPF), de l'Association nationale des organisations professionnelles agricoles de la Côte d'Ivoire (ANAPROCI), du syndicat des organisations paysannes du Rwanda (IMBARAGA), de la Coordination togolaise des organisations paysannes et des producteurs (CTOP pour le Togo), entre autres.

Au niveau sous-régional, la dynamique organisationnelle est caractérisée par la mise en place de réseaux d'organisations paysannes et de chambres d'agriculture. C'est le cas du ROPPA et du RCAO, en Afrique de l'Ouest, du PROPAC en Afrique Centrale, de l'EAFF en Afrique de l'Est, de la SACAU, en Afrique Australe.

Au plan régional, très récemment, en mai 2008, face à la situation dite de crise alimentaire, qui a frappé les populations africaines, ces quatre réseaux sous-régionaux cités plus haut se sont réunis à Addis Abeba, pour lancer la Plate forme panafricaine des organisations paysannes et producteurs agricoles de l'Afrique.

### **Caractéristiques des organisations paysannes**

Les organisations de base sont quelquefois de petite taille, avec des capacités techniques et d'organisation quelquefois limitées. C'est au niveau des unions et fédérations que l'on commence à voir émerger des capacités endogènes à même d'apporter des services aux organisations à la base.

Les organisations paysannes, quelque soit leur niveau, sont souvent aujourd'hui, les premiers acteurs du développement endogène de leurs communautés: eau potable, écoles, dispensaires, centre d'alphabétisations.

Elles prennent de plus en plus conscience de leurs rôles et se renforcent pour pouvoir répondre aux besoins de leurs membres. Les OP sont de plus en plus consultées ou prennent des initiatives pour dialoguer avec des décideurs pour défendre les intérêts de leurs membres.

La Confédération des caféiculteurs au Burundi par exemple est arrivée à faire évoluer positivement le prix du café en faveur de ses membres et est impliquée dans la gestion de la filière. L'AOPP au Mali a été l'actrice principale de la loi d'orientation agricole du pays.



Conférence internationale  
Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au  
Nord : Les défis de la prochaine décennie  
Université du Québec en Outaouais  
24 et 25 septembre 2008

Ce courant associatif reste néanmoins marqué par des faiblesses organisationnelles et fonctionnelles qui limitent ses capacités de service et d'influence.

Nées le plus souvent sous l'impulsion de partenaires extérieurs, ces organisations manquent généralement d'assise sociale forte et créent de fait une élite paysanne quelque fois déconnectée de ses bases. En outre, ne pouvant pas accéder facilement aux NTIC et ne disposant pas de système de communication interne approprié, ces organisations se trouvent marginalisées et ne participent pas suffisamment aux échanges sur les enjeux de développement au niveau national et international. Par ailleurs, le cadre législatif mis en place dans la plupart des pays concernés n'est pas favorable au développement de mouvements paysans unifiés, en dépit des processus de décentralisation en cours dans ces pays. Ces organisations déploient des efforts pour la réalisation d'activités socioéconomiques en vue d'améliorer localement les conditions de vie des communautés dont elles sont issues. Cependant le problème le plus important et le plus récurrent, auquel elles sont confrontées, est le manque ou l'insuffisance de moyens financiers.

Elles sont souvent issues d'ONG d'appui toujours subventionnées, ce qui pose le problème de leur autonomie financière et de leur indépendance tout court. Pour se libérer des dépendances externes et atteindre leur autonomie, certaines organisations paysannes et leurs partenaires ont pensé à mettre en place des banques villageoises, selon la thèse: les deux piliers de la structuration du monde paysan sont la structure villageoise et la structure bancaire: le pied « organisation » et le pied « financement (Guy Bédard).

### **Le Financement du monde rural en question**

Le financement du monde rural a fait l'objet de plusieurs stratégies d'acteurs. Dans les années 1950, ce financement avait comme objectif un accroissement rapide de la production et des revenus, par l'augmentation des fonds disponibles pour l'investissement. Il était constitué de l'aide publique au développement (APD). Ainsi, l'APD a été destiné essentiellement au financement des grands projets de développement rural intégré. Mais la plupart de ces projets ont échoué, car ils étaient coûteux, peu viables, élaborés et exécutés par les expatriés sans réelle participation des populations locales. Actuellement, l'APD est prioritairement destiné à la lutte contre la pauvreté : financement du processus participatif d'élaboration du cadre stratégique de réduction de la pauvreté, financement des politiques de décentralisation et des petits projets de développement local, etc.

Pour appuyer les efforts de financement du développement du monde rural, les gouvernements africains ont mis en place des banques et des caisses nationales de développement ou de crédit agricole. Seulement, ces institutions ont choisi de restreindre l'offre de crédit en direction du monde rural en rendant les



Conférence internationale  
Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au Nord : Les défis de la prochaine décennie  
Université du Québec en Outaouais  
24 et 25 septembre 2008

procédures de demande plus complexes, exigeant plus de garanties, ciblant les produits et des catégories des personnes ou des régions spécifiques. Actuellement, la quasi-totalité des banques agricoles ont fait faillite pour des raisons de mauvaise gestion et des coûts de structures trop élevés. Cela a eu pour conséquence la mise en place des systèmes de financement décentralisés.

### **Caractéristiques du Système de financement décentralisé**

Le système de financement décentralisé est constitué par des structures de financement de proximité qui permettent aux populations défavorisées, rurales entre autres, de réaliser des micro-projets individuels et collectifs. Ainsi depuis une trentaine d'années, se sont progressivement créés des solidarités autour de l'argent: des tontines par milliers aux noms très variés: Pari (Mali), Esusu (Cameroun), Moziki (RDC), des clubs d'épargne, des coopératives d'épargne et de crédit de producteurs, des caisses villageoises, des caisses populaires, des réseaux de banques populaires, etc. Ce qui caractérise ces structures, c'est leur double objectif à la fois social et économique.

D'une part, elles cherchent d'abord à atteindre les pauvres, les paysans, les femmes et autres catégories marginalisées dans la société et, d'autre part, elles contribuent au financement des projets économiques et communautaires en milieu paysan.

### **Limites du système de financement décentralisé**

Il se caractérise par un montant de crédit accordé généralement faible, un délai de remboursement court. L'accent est parfois mis sur la rentabilité économique des structures au détriment de l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. La localisation géographique de la majorité des structures (dans les centres urbains ou semi urbains) ne favorise pas l'accès pour les paysans des zones enclavées. Cela est un véritable problème pour la plupart des pays africains dont l'économie repose sur le secteur agricole.

Se rendant compte des limites de ces initiatives, l'on pense qu'il est temps de commencer à réfléchir à des formes d'intermédiation bancaires plus efficaces, plus flexibles, plus ouvertes ayant des capacités larges pour la mobilisation et la sécurité de l'argent. Dans ce contexte, que faire? Retourner peut être aux banques agricoles, en cherchant à les adapter aux besoins actuels du milieu rural. La réflexion est lancée.

### **Conclusion**

La faillite de l'État dans la plupart de nos pays, a poussé sur le devant de la scène les organisations paysannes tant pour la conception que pour la gestion du développement à la base. Acteurs nouveaux et mal préparés à jouer ce rôle nouveau, elles accusent souvent des déficits en matière de négociation et de propositions d'alternatives viables de développement;



Conférence internationale  
Initiatives des communautés, politiques publiques et État social au Sud et au  
Nord : Les défis de la prochaine décennie  
Université du Québec en Outaouais  
24 et 25 septembre 2008

Cependant, les dynamiques en cours de structuration au niveau local, national, sous-régional et même régional autorisent à penser qu'elles ont pris conscience de ces faiblesses et s'organisent pour s'en sortir et prendre en main leur destinée. Malheureusement se pose toujours à elles l'épineux problème de leur indépendance financière par rapport aux nombreuses institutions extérieures qui les soutiennent.

En plus de l'argent froid (financements extérieurs), bon nombre d'organisations paysannes se sont lancées dans les systèmes de financements décentralisés mais ont vite pris leur distance face à ces structures qui ont montré leurs limites. Il est encore temps de commencer à réfléchir à de nouvelles formes d'intermédiation bancaires plus efficaces. Faut-il retourner aux banques agricoles en cherchant à tirer leçons des erreurs du passé pour adapter leurs produits aux besoins du monde rural. Peut-être !